

Compte rendu du conseil municipal du mardi 28 mars 2026

Sylvain ESTAGER

- Installation du Conseil municipal
 - élection du Maire,
 - détermination du nombre d'adjoints
 - élection des adjoints

Les membre du conseil constate l'installation du conseil

- Charte de l' élu local

Le conseil prend acte de la lecture de la charte

- Délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Délibération adoptée à la majorité des présents et des représentés, Mohamed AIT KASSI, Meriem DAHMANI, Ugo BERNALICIS, Antoine MARSZALEK, Garance GUILLERET-GIVERS ayant voté contre, Farid OUKAID, Pauline SEGARD, Victor BURETTE, Jeanne MINGANT n'ayant pas pris part au vote